



***Accusations calomnieuses, mensonges et affabulations :
Les élections professionnelles à la RATP font perdre le nord !***

Par un communiqué en date du 1^{er} novembre 2010, le « syndicat » SUD/RATP porte des accusations graves contre la RATP et cinq Organisations Syndicales dont la CGT/RATP.

Déjà en 2006, en 2007 puis en juin 2008 - utilisant la presse pour faire « monter la mayonnaise » - SUD/RATP s'était déjà essayé à appuyer certains dirigeants de la RATP désireux de réduire les moyens du protocole droit syndical.

La période des élections professionnelles qui auront lieu le 30 novembre à la RATP redonne aux premiers dirigeants de ce syndicat des envies de faire passé ce slogan éculé : « tous pourris sauf nous » portant, sans preuve et sans aucun fondement, des accusations graves.

En la période, la préoccupation de la CGT est tout autre, se battre pour une autre réforme des retraites, agir pour les salaires, l'emploi et l'avenir des services publics ... et ce, dans le cadre le plus unitaire possible.

Elections, négociation d'un futur droit syndical, application de la loi représentativité ont de quoi mobiliser ces « responsables » de syndicat qui, pour être toujours représentatif, devra, franchir la barre des 10 %. Par cette manœuvre ils tentent un « va-tout », maniant mensonges, fausses accusations :

- SUD/RATP se dit être en connaissance « *d'un rapport d'audit sur les moyens attribués à la représentation syndicale et du personnel de la RATP* ». La CGT/RATP n'a aucune connaissance de ce document.... Bien entendu, SUD/RATP en aurait été destinataire ?? quel contenu réel ?? dans quel intérêt ??
- Concernant l'organisation syndicale, avec les accusations de « *Financement occulte* », « *détournement de sommes allouées au profit de certaines Organisations Syndicales et de leurs représentants* », « *accords secrets* »... les dirigeants de SUD/RATP manient la calomnie et le mensonge.

- Pour ce qui est des assertions sur la gestion du Comité Régie d'Entreprise et d'un Comité Départemental Economique et Professionnel, deux remarques : d'une part, la gestion des Institutions Représentatives du Personnel est une prérogative exclusive des élus et non d'une organisation syndicale. D'autre part, le CRE, comme certains CDEP, fait actuellement l'objet d'un contrôle par la Cour des Comptes dans le cadre d'un travail de cette institution sur les comptes globaux de la RATP. Ce travail n'a amené, à ce jour, aucune préconisation particulière.

Plutôt que d'évoquer des données erronées, mensongères et contradictoires, les dirigeants de SUD/RATP pourraient plus intelligemment communiquer sur ce qu'ils connaissent mieux : l'acquis de leur représentativité par la direction de l'entreprise sans décision des autorités compétentes, sur leur hébergement à titre gracieux concédé par la RATP, sur les détournements d'argent en interne qui ont marqué la vie de cette organisation.

La CGT/RATP a déjà eu l'occasion de communiquer sur la nature du dialogue social à la RATP, est investie dans les négociations actuelles sur un futur droit syndical, a soutenu – via le dossier représentativité – le principe de négociations et clarifications tant sur la réparation de la discrimination syndicale (qu'ont subie durant des années plus de 200 de ses militants) que sur les règles de détachements syndicaux dans les structures.

Ces négociations seraient sans doute déjà achevées si..... SUD/RATP n'avait pas agi pour conduire à repousser les élections professionnelles d'une année.

La CGT/RATP dénonce les affirmations qui visent à jeter le discrédit sur l'ensemble du syndicalisme et mettre un doute dans l'esprit des agents à quelques semaines des élections professionnelles.

Si la CGT/RATP sera extrêmement attentive aux suites de ces propos diffamatoires, nous ne nous laisserons pas détourner de notre priorité : Les préoccupations réelles des agents et la participation à la manifestation du 6 Novembre 2010.

Paris, le 2 novembre 2010